

# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas Tél: +31 (0)70 302 2323 Télécopie: +31 (0)70 364 9928 Site Internet X YouTube LinkedIn

Communiqué de presse

Nº 2024/2 Le 10 janvier 2024

# Instance introduite par l'Afrique du Sud contre Israël le 29 décembre 2023

### Demande en indication de mesures conservatoires

# Programme révisé des audiences publiques

LA HAYE, le 10 janvier 2024. Le programme des audiences publiques consacrées à la <u>demande en indication de mesures conservatoires</u> soumise par l'Afrique du Sud le 29 décembre 2023 a été révisé. Les deux séances, qui doivent se tenir le jeudi 11 et le vendredi 12 janvier 2024, ont été prolongées d'une heure à la demande d'Israël.

## Programme révisé des audiences

Jeudi 11 janvier 2024 10 heures-13 heures : Plaidoiries (Afrique du Sud)

Vendredi 12 janvier 2024 10 heures-13 heures : Plaidoiries (Israël)

### Clôture des procédures d'inscription et d'accréditation

En raison du grand intérêt que suscite la présente instance et du nombre limité de places disponibles pour les membres du corps diplomatique dans la grande salle de justice, la procédure d'inscription est close et aucune nouvelle demande ne sera acceptée. Les membres du corps diplomatique dont l'inscription a bien été enregistrée en seront informés prochainement.

De même, en raison de la forte attention médiatique dont la présente affaire fait l'objet et de l'espace limité disponible dans la salle de presse, la procédure d'accréditation des médias est également close. Les journalistes effectivement accrédités en seront informés prochainement.

#### Offre multimédia

Les audiences seront diffusées en direct et en différé (VOD), dans les deux langues officielles de la Cour, le français et l'anglais, sur le <u>site Internet de la Cour</u>, ainsi que sur <u>UN Web TV</u>. Des extraits vidéo haute résolution et des photographies réalisées par le Greffe pendant les audiences seront mis à disposition gratuitement et libres de droit pour un usage éditorial (hors usage commercial) sur le site Internet (téléchargement disponible dans la rubrique <u>Multimédia</u>) et le compte *X* (anciennement *Twitter*) de la Cour (@CIJ\_ICJ).

Les <u>communiqués de presse</u> précédents concernant la présente affaire sont disponibles sur le site Internet de la Cour.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

\_\_\_\_\_

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

## Département de l'information:

M<sup>me</sup> Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M<sup>me</sup> Joanne Moore, attachée d'information: +31 (0)70 302 2337

M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint : +31 (0)70 302 2394

Adresse électronique : <u>info@icj-cij.org</u>